



www.stephabdallahiltis.fr



SATISFACTION ET AGRÉMENT

بِسْمِ اللّٰهِ الرَّحْمٰنِ الرَّحِیْمِ

Deux *Suwar* se font écho — *Al-Fajr* (89) et *Al-Bayyina* (98) — en ce qu'elles posent le processus de satisfaction et d'agrément réciproques entre ALLAH ﷻ et Son Serviteur.

On observe d'ailleurs un chiasme : 89 / 98 (soit 8-9 / 9-8), qui marque la réciprocité par la fermeture de la boucle : les deux 8 encadrent les deux 9 : il s'agit d'une relation en boucle, fermée, circulaire.

Dans la *Surat* 89, ALLAH ﷻ nous dit : « *Satisfaite ET agréée* » (89:28 — et on observe encore les deux 8 encadrant non pas deux 9, mais un 9 et un 2) : c'est-à-dire que l'âme ne peut être agréée si elle n'est pas satisfaite — ou plutôt qu'elle ne peut être agréée qu'en étant satisfaite, qu'après avoir été satisfaite : la satisfaction du serviteur précède L'Agrément par ALLAH ﷻ, elle En est la condition.

Dans la *Surat* 98, ALLAH ﷻ dit : « *ALLAH ﷻ les satisfait, et ils Le satisfont* » (98:8 on retrouve les deux 8 après un 9 — et il ne manque qu'un autre 9 pour faire le chiasme, pour boucler la boucle, mais on devine ce 9) : on apprend là que, pour que le serviteur soit satisfait d'ALLAH ﷻ, ALLAH ﷻ doit préalablement être Satisfait du serviteur : La Satisfaction d'ALLAH ﷻ précède donc celle du serviteur, qui précède L'Agrément par ALLAH ﷻ de Son Serviteur ; et comme on devine le 9 manquant, on devine que L'Agrément par ALLAH ﷻ de Son Serviteur précède l'agrément par Son Serviteur d'ALLAH ﷻ.

Ainsi, on a l'équation suivante :

Satisfaction d'ALLAH ﷻ - Satisfaction du serviteur / Satisfaction du serviteur - Agrément par ALLAH ﷻ / Agrément par ALLAH ﷻ du serviteur - Agrément par le serviteur d'ALLAH ﷻ.

C'est-à-dire que la foi parfaite, qui consiste pour le serviteur à agréer son Seigneur (donc à Le coopter, car ALLAH ﷻ l'a déjà agréé), passe en tout premier lieu par La Satisfaction d'ALLAH ﷻ, Qui entraîne la satisfaction du serviteur, qui entraîne L'Agrément par ALLAH ﷻ, Lequel vient normalement entraîner l'agrément par le serviteur.



www.stephabdallahiltis.fr





www.stephabdallahiltis.fr



Et il faut que le serviteur soit le dernier à agréer, car c'est la marque de son choix et de son libre arbitre ; et c'est pour montrer que ce choix est en suspens, que l'agrément par le serviteur est suspendu à son libre choix, qu'il manque le 9 [à 98:8] : ALLAH ﷻ laisse la porte ouverte, ALLAH ﷻ laisse le choix à Son Serviteur de L'agrérer ; et Il marque cette liberté de choix en occultant le 9.

(On ne peut pas dire « *J'aime ALLAH ﷻ* » si ALLAH ﷻ ne nous a pas aimé avant ; dans l'absolu on peut ne pas le dire car on a le choix — c'est-à-dire qu'on peut ne pas aimer ALLAH ﷻ bien qu'Il nous aime — mais on ne peut pas le dire tant qu'on n'a pas reçu Son Amour Préalable, c'est-à-dire Son Agrément.)

Le 22 Safar 1447 / 16 août 2025

Ce texte vous plaît ? [Soutenez mon travail](#), et rendez-vous sur mon site pour en découvrir tout le contenu – romans, récits, poésie, posts de blog... –, soit en cliquant [ici](#), soit en flashant le code QR à l'en-tête ou au pied de page.

Tous droits réservés © Stéphane Abdallah ILTIS / Abu Al-Huda : toute reproduction interdite, même partielle, sans autorisation écrite de l'auteur.

©Stéphane Abdallah ILTIS



www.stephabdallahiltis.fr

